

BULLETIN MUNICIPAL



Saint Palais



N° 8

Avril 1999



SOMMAIRE



Le mot du Maire	1
Briqueterie	2 - 5
Opérations Comptables	
• Compte administratif 1998	6 - 7
• Budget primitif prévisionnel 1999	8 - 9
Travaux 1998	10
Ecologie	
• Recyclage	11
• Collecte 1998	12 - 14
• Conteneurs	15
Recensement	16 - 17
Informations	
• Mairie de St Palais	18 - 19
• Infos Pratiques	20 - 23
Ecole Primaire	24 - 25
Tennis - Fleurissement - Décorations de Noël	26 - 27

Associations

- Bibliothèque Municipale _____ 28 - 30
- Association St Palais - Caldarusanca _____ 31
- Association des parents d'élèves _____ 32 - 33
- A.S.P.T.L _____ 34
- Marché de Potiers _____ 35
- Atelier - Accueil - Amitié - Dynamisme _____ 36
- Club Moto _____ 37
- ADMR _____ 38 - 39
- Secours Catholique _____ 40

Informations Santé

- Infos Sécu _____ 41
- Médecins de garde _____ 42 - 43

Artisans - Commerçants _____ 44 - 45

Etat Civil _____ 46

Horaires des cars _____ 47 - 48

LE MOT DU MAIRE .

1998 est à marquer d'une pierre noire dans l'histoire de St Palais .

Alors que nous étions sur le point d'entrer en période faste quant à l'évolution de la commune, la disparition de la briqueterie entraîne une perte de 60% des recettes fiscales. Malgré la compensation annoncée par la Préfecture, il va falloir gérer un budget de crise et ce n'est pas de gaieté de cœur .

Moralement aussi cette disparition est très dure à supporter. La brique est liée à la commune, personnellement depuis l'âge de 12 ans, je me suis trouvé mêlé à la vie de ces briquetiers, je me suis battu pour installer cette usine ultra-moderne ... pour en arriver là aujourd'hui.

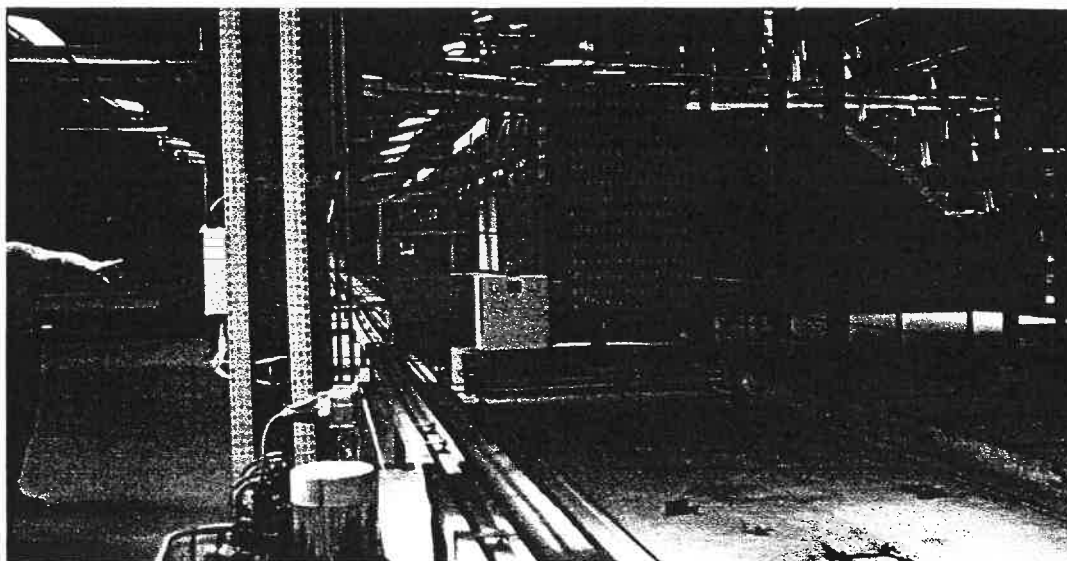
Deux grands événements vont marquer cette année 1999 :

→ tout d'abord le recensement de notre population qui est un acte important pour une commune car les résultats servent à l'orientation de la gestion communale.

→ et puis le second est festif, c'est l'année du comice agricole, la grande fête cantonale qui revient tous les 7 ans, j'espère que ce moment de fête fera oublier les soucis des uns et des autres et qu'il démontrera le dynamisme de notre canton.

*Le Maire,
Jean-Paul Fuscien.*

BRIQUETERIE



Le 18 avril 1987, le Berry Républicain annonçait que grâce à l'effort exceptionnel de la commune, une briqueterie des plus moderne d'Europe serait opérationnelle pour la fin de l'année.

Ce même journal, le 17 octobre 1998, titre en gros caractères : **LA BRIQUETERIE C'EST FINI !**

Après à peine 10 ans d'existence, une usine promise au départ à une réussite extraordinaire ferme ses portes d'une manière tout à fait lamentable.

Personne n'a semblé y croire, l'éventualité de la reprise a toujours été sous entendu à l'intérieur même de l'usine et même dans la note d'information sur le projet de licenciement collectif présenté aux ouvriers, en anglais le 26 mai 1998 à 13h30 ; et le 8 juin 1998 à 13h30.

Cette fermeture, la mairie l'a apprise par la presse ; le groupe Desimpel n'a jamais jugé bon de nous avertir de ses intentions.

Voici sous forme d'agenda le résumé de mes interventions :

Le * jeudi 22/10/98 :

- ⇒ 12h30 : Rencontre avec FR3 à la mairie.
- ⇒ 14h00 : Rencontre des délégués du personnel à la briqueterie.
- ⇒ 15h00 : Rencontre avec Mr Y. Galut député de Cher à Bourges.

*** vendredi 23/10/98 :**

- ⇒ 18h00 : Rencontre avec Mr Fromion et Mr Manuel et Mr Delattre à la permanence de Mr Fromion à Bourges Nord.

*** lundi 26/10/98 :**

- ⇒ 15h00 : Rencontre avec Mr Rafesthain, Conseiller Régional à la mairie de Fussy.

*** mardi 27/10/98 :**

- ⇒ 10h00 : Rendez-vous à la briqueterie pour information sur les actions en cours.
- ⇒ 14h15 : Contact téléphonique avec Mr Manuel (ancien directeur) .
- ⇒ 14h30 : Contact avec le secrétariat de Maxime Camuzat.
- ⇒ 14h45 : Contact téléphonique avec Mr Fromion.
- ⇒ 15h15 : Téléphone avec la D.D.C.C.R.F - Réponse négative quant à leur intervention possible.
- ⇒ 15h30 : Téléphone avec l'Inspection de Travail - Réponse négative quant à leur possibilité d'action.
- ⇒ 19h00 : Réponse téléphonique de Mr Galut sur l'action à entreprendre avec les salariés pour essayer d'annuler le plan social.

*** mercredi 28/10/98 :**

- ⇒ 9h15 : Téléphone à la briqueterie pour un rendez-vous avec Mr Pinault délégué du personnel.
- ⇒ 9h30 : Entrevue avec Mr Pinault.
- ⇒ 9h45 : Téléphone de Mr Fromion qui rapporte son entrevue avec Mme le Préfet qui avoue son impuissance.
- ⇒ 10h45 : Téléphone de Mr Delattre, repreneur, sur le courrier envoyé à Désimpel pour la reprise de l'usine.
- ⇒ 18h30 : Téléphone de Maxime Camurat.

*** vendredi 30/10/98 :**

- ⇒ Courrier de Mme Félix, Conseiller Général, demandant un rendez-vous au ministre de l'industrie - Cette action n'a pas abouti.

*** lundi 02/11/98 :**

- ⇒ 18h00 : Réunion à la Communauté de Communes.
Courrier envoyé à Mme le Préfet, Conseil Général , Mr Fromion , Mr Galut , Mr Camuzat , Mr Ralattain , Mme Félix Irène , Berry Républicain et Nouvelle République.

*** vendredi 06/11/98 :**

- ⇒ 10h00 : Contrat téléphonique avec Mr Camuzat.

*** samedi 07/11/98 :**

⇒ 11h30 : Rendez-vous avec Mr Billard, délégué du personnel.

*** mardi 10/11/98 :**

⇒ 19h30 : rendez-vous avec Mme Nonin et les 3 délégués du personnel.

*** samedi 05/12/98 :**

⇒ 16h00 : Intervention devant l'ensemble des Maires du Cher et des parlementaires.

En plus de ces rendez-vous, de nombreux courriers ont été échangés ; et au travers de ces différents courriers, on découvre l'impuissance de l'administration devant les décisions d'une multinationale.

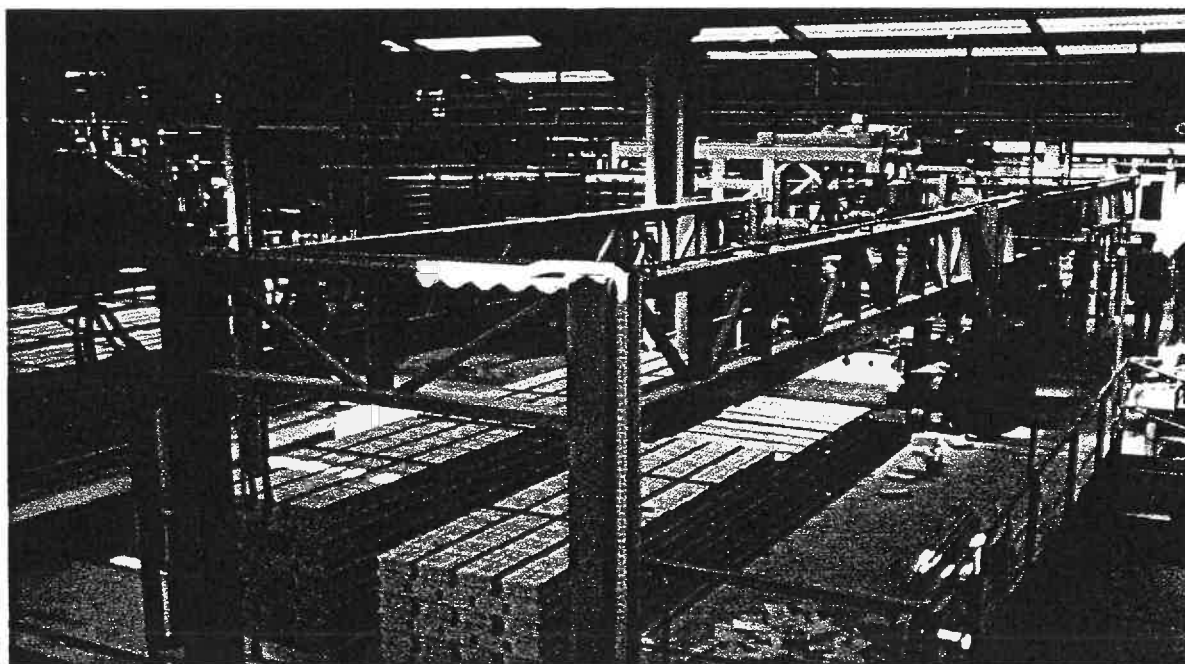
*** Ultime réunion le 16/12/98 :**

⇒ En présence de Mr Gilbert, Conseiller Général, Mr de Serphanion du Comité d'expansion économique, de Mr Ozon 1^{er} adjoint, j'ai reçu Mr Yvan Brijsse , directeur technique et Mr Jan Lutters.

Nous avons présenté nos doléances et posé différentes questions sur le devenir du site mais nos 2 interlocuteurs n'avaient aucun pouvoir de décision.

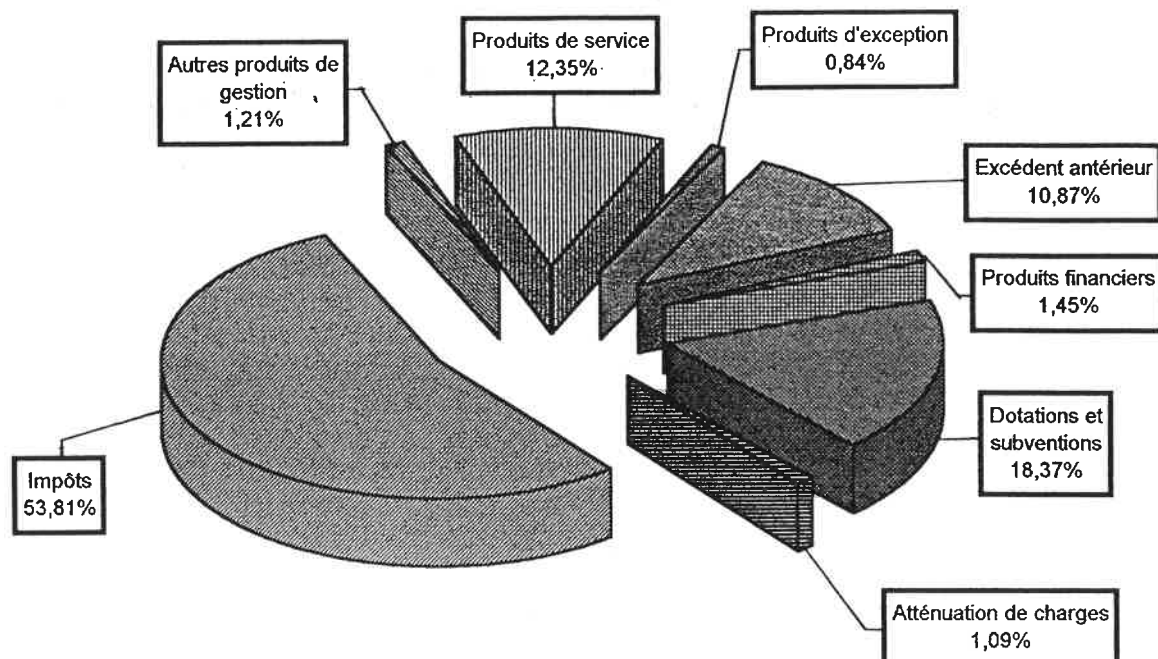
La réunion n'a rien apporté de positif.

Le Maire.

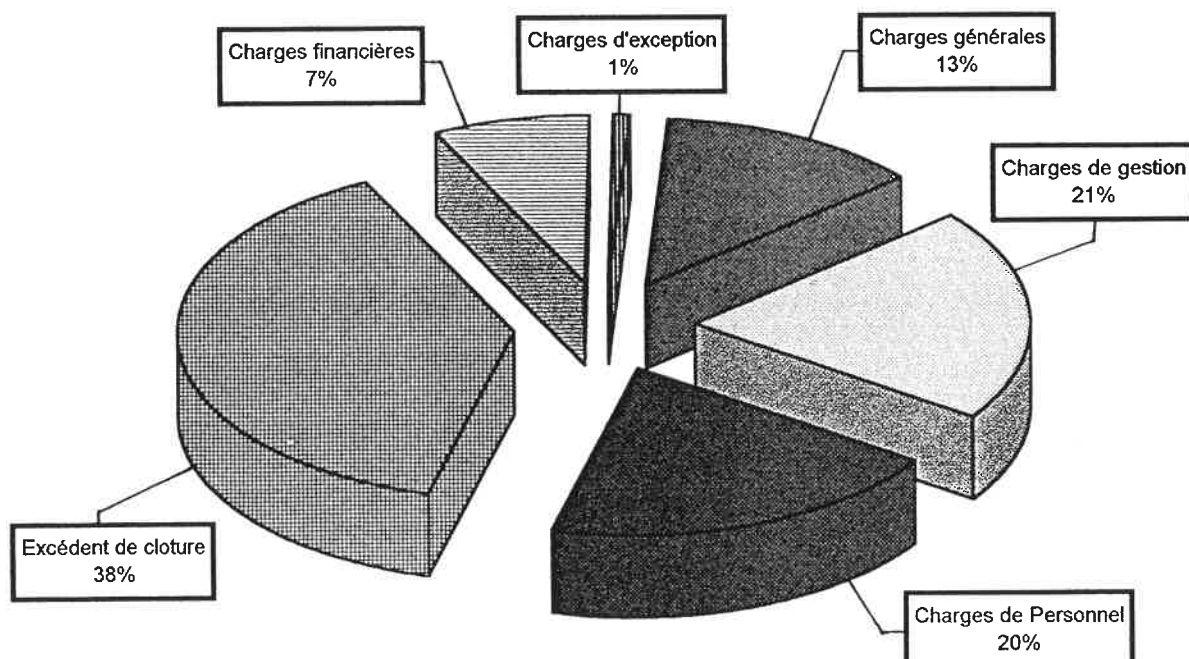


COMPTE ADMINISTRATIF 1998

Recettes de Fonctionnement 3 111 092 F



Dépenses de fonctionnement 3 111 092 F

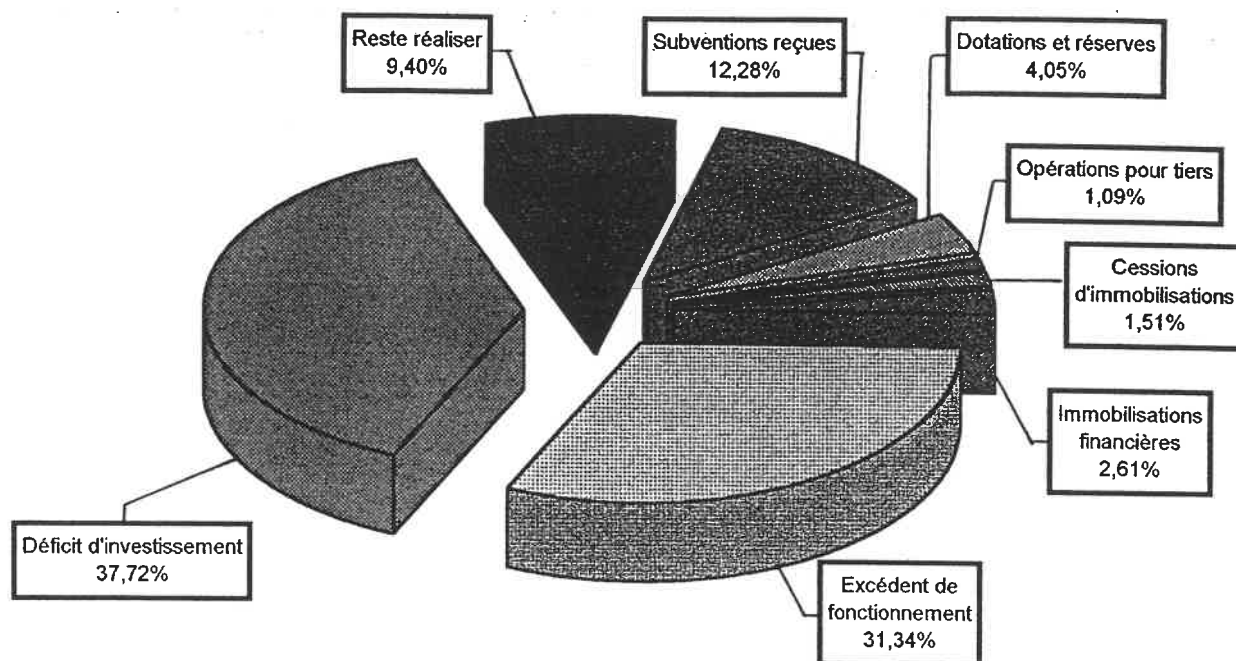


Le taux des 4 taxes en 1998 :

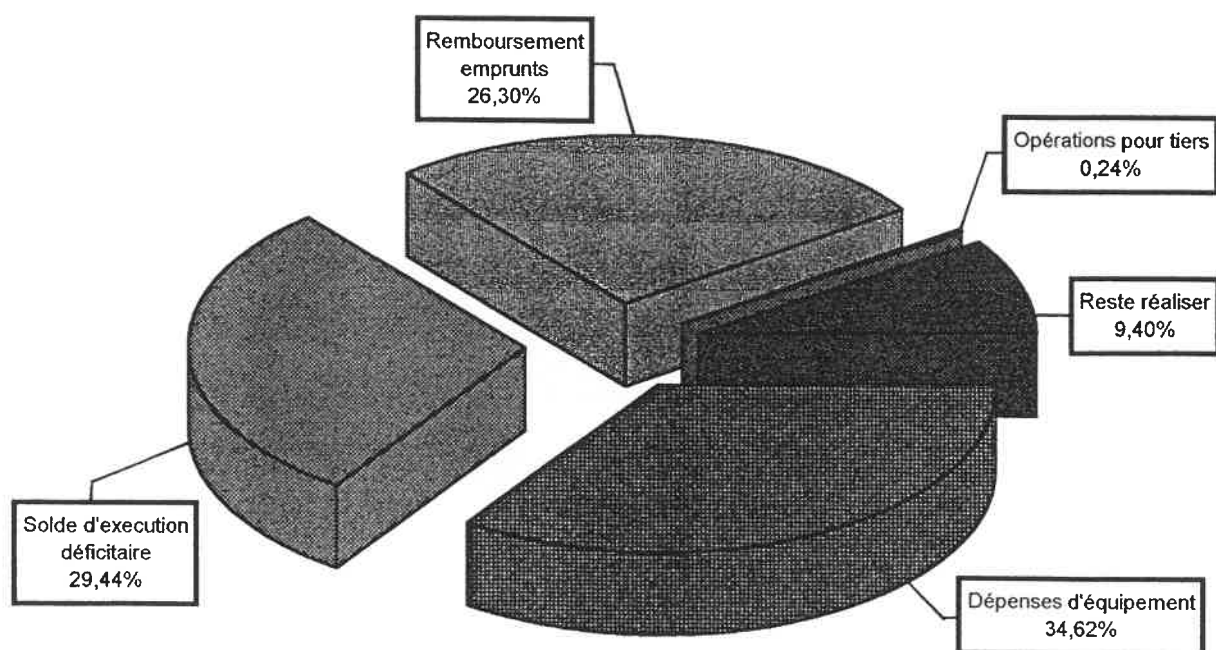
Taxe d'habitation : 11,45 % - Foncier Bâti : 10,13 % - Foncier non Bâti : 38,86 % - Taxe Professionnelle : 10,75 %

COMPTE ADMINISTRATIF 1998

Recettes d'investissement 1 595 299 F

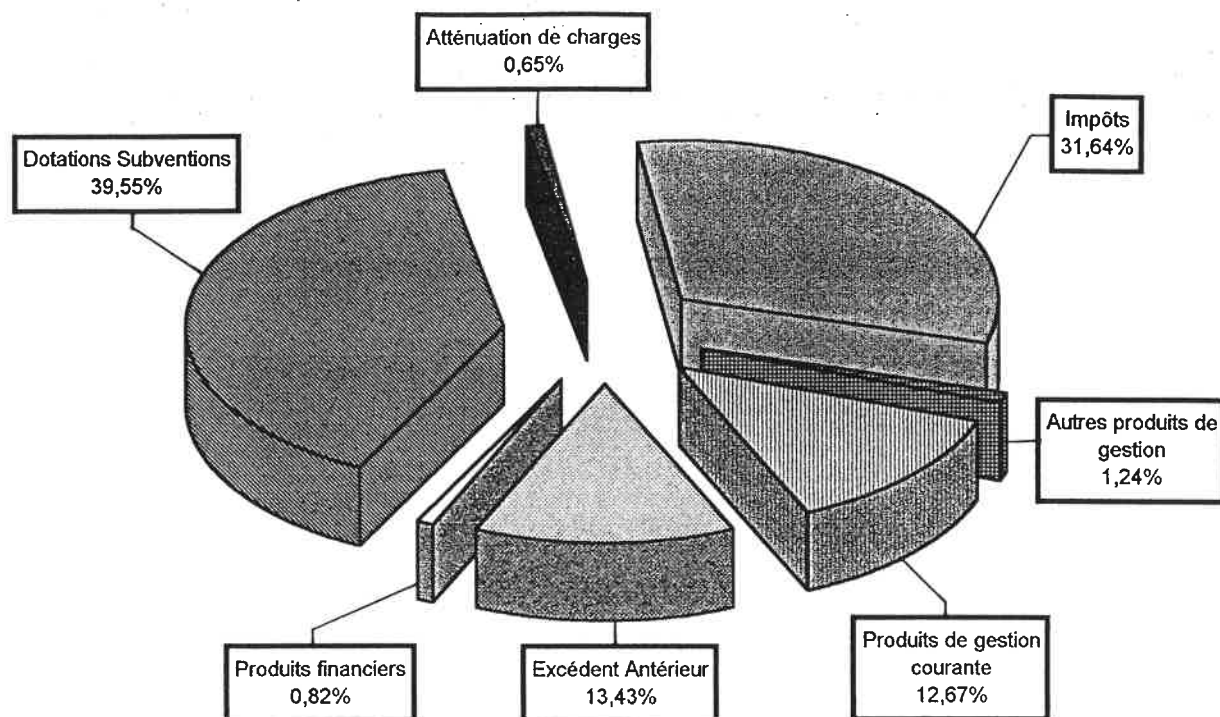


Dépenses d'investissement 1 595 299 F

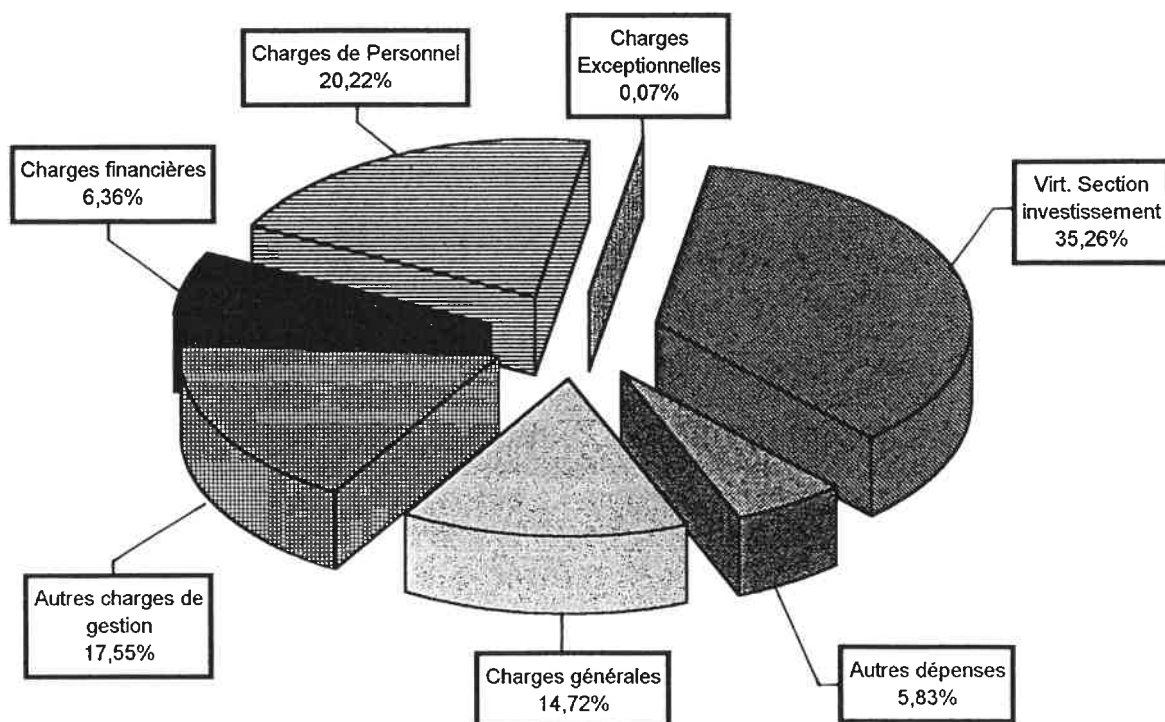


BUDGET PRIMITIF PREVISIONNEL 1999

Recettes de Fonctionnement 3 059 149 F

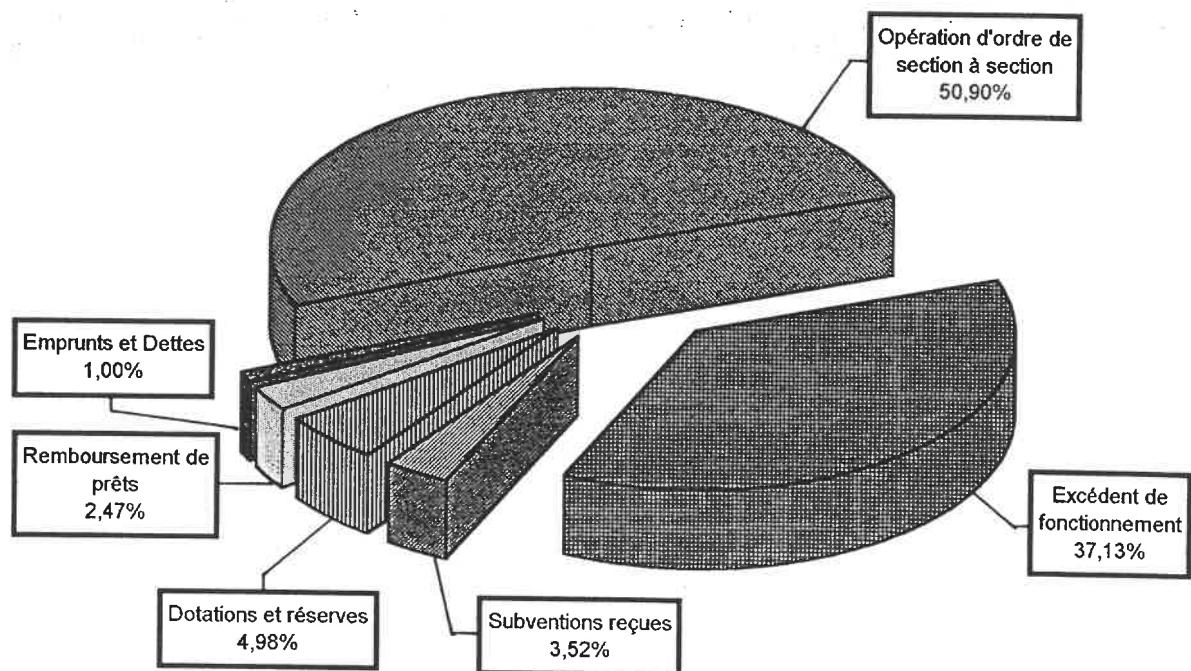


Dépenses de Fonctionnement 3 059 149 F

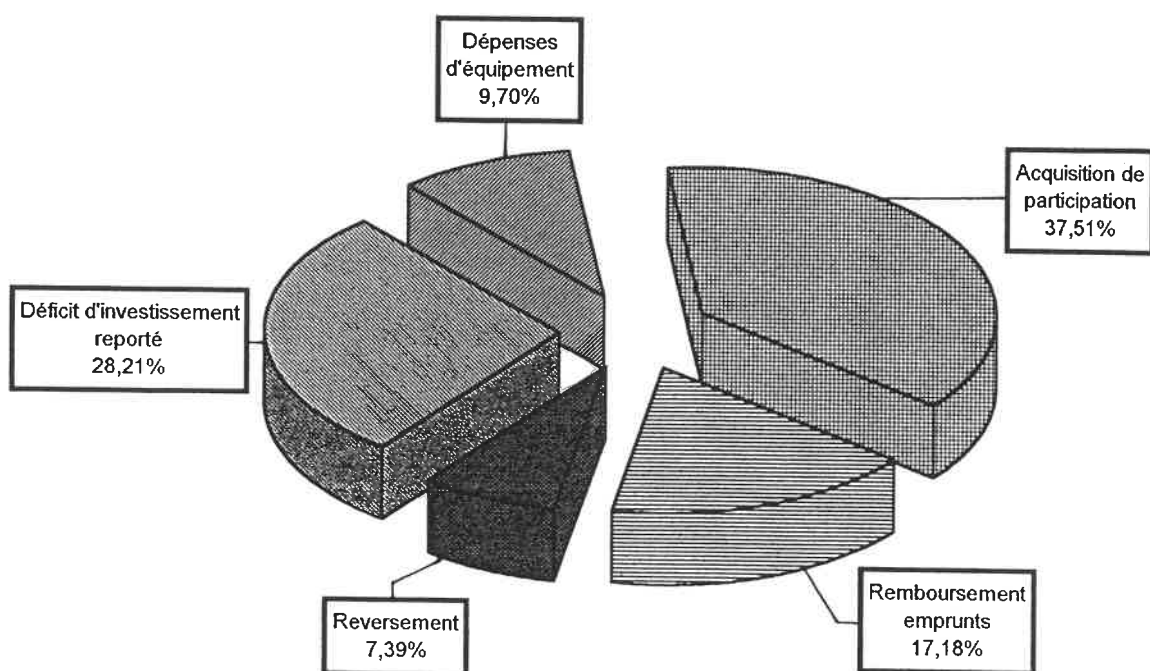


BUDGET PRIMITIF PREVISIONNEL 1999

Recettes d'investissement 2 132 991 F



Dépenses d'investissement 2 132 991 F



TRAVAUX REALISES EN 1998

✂ Réfection du toit de l'église : **175 950, 46 F**
Réfection de la dernière tranche de l'église (nef sud).

✂ 7^{ème} tranche d'assainissement : **189 316,73 F**
Secteur de St Giraud .

TOTAL DES TRAVAUX : 365 267, 19 F



Le recyclage,
quand on y a pris goût,
on a du mal
à s'en passer.



RECYCLAGE

Vn objectif

Alléger nos poubelles

Quels sont les produits qui ne
doivent plus finir à la
poubelle ?

Verre : 0,71 T récoltés en 1998

Papier - Cartons : 11 Kgs par habitant
plus de 6 T récoltés en 1998

Bouteilles plastique, Boîtes Métal, Briks de boissons :
c'est parti depuis juin 98

Vêtements : points de collecte : → Parking Shopi
St Martin
→ Place de la Mairie
St Martin



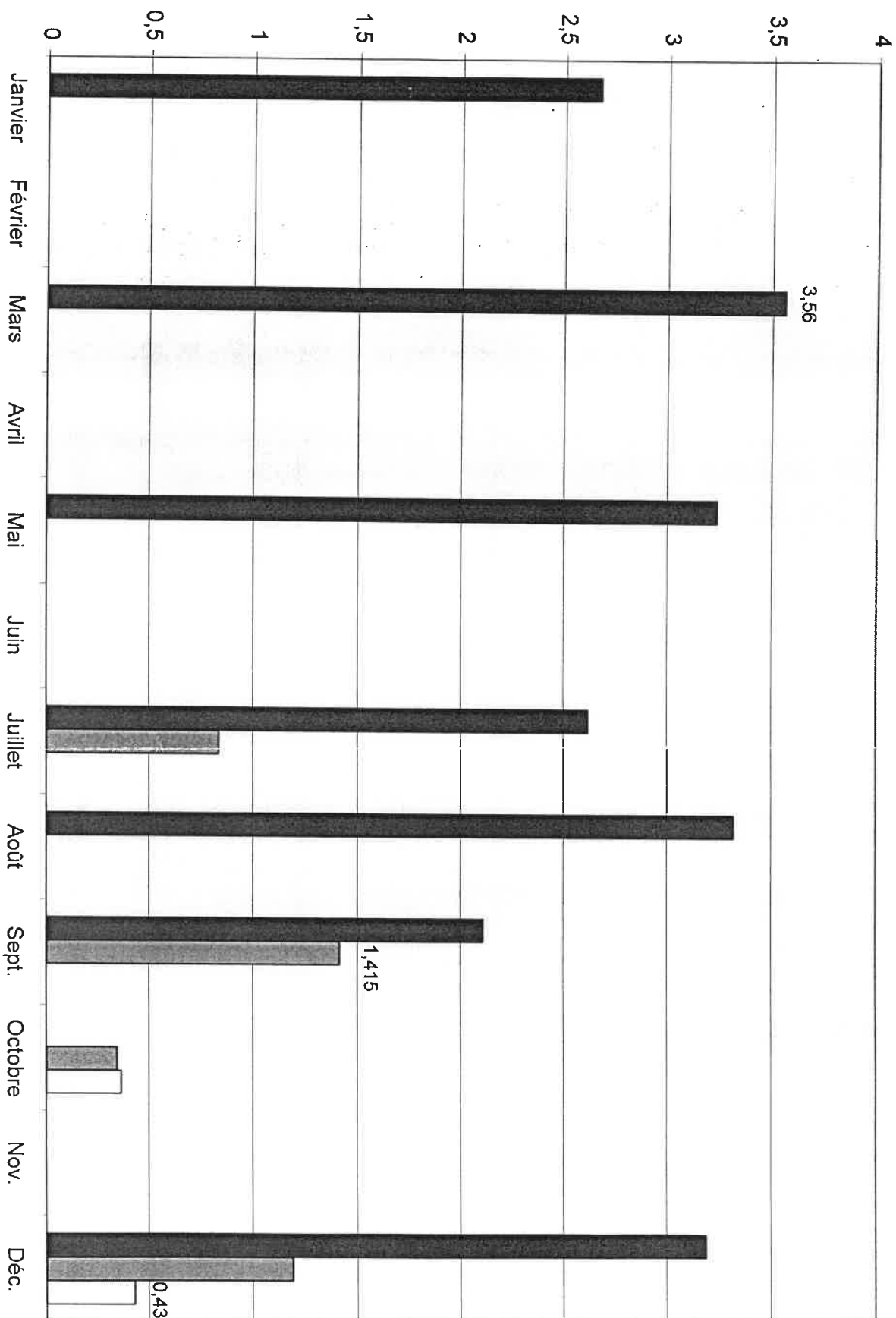
Alors, prêts Triez pour recycler !



Tonnages collectés - 1998

SAINT-PALAIS

tonnes



■ Verre
■ Papiers/Cartons
□ Corps creux

COLLECTE & VALORISATION DES DECHETS MENAGERS



Saint-Palais

1998	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	TOTAL
TONNAGE VERRE	2,67		3,56		3,24		2,62	3,32	2,11			3,19	20,71
PAPIERS / CARTONS													
Tonnage total							0,837	1,415	0,345		1,194	3,791	
Impuretés : 5 %							0,042	0,071	0,017		0,06	0,19	
TONNAGE TRAITE							0,795	1,344	0,328		1,134	3,601	
Papiers							85%	83%	83%		77%	82%	
Cartons							0,676	1,116	0,272		0,873	2,937	
							15%	17%	17%		23%	18%	
							0,119	0,228	0,056		0,261	0,664	
CORPS CREUX													
Tonnage total							0,365	0,43	0,795				
Taux de REFUS : 6,25 %							0,023	0,027	0,05				
TONNAGE TRAITE							0,342	0,403	0,745				
Plastiques * = 75 %							0,257	0,302	0,559				
Fer (acier + alu) = 20 %							0,068	0,081	0,149				
Tetra = 5 %							0,017	0,02	0,037				

* : les Plastiques se composent comme suit : 55 % de PET, 6,7 % de PVC et 13,3 % de PEHD

class.

11 €

13

11 €

9 €

COLLECTE & VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

11 820 habitants



la Vallée de la Fosse

Verre : 28,1 kg / hab./ an (objectif = 28 kg / hab./ an) OK

Carton : 3,29 kg / hab./ an + Tétra : 0,13 kg / hab./ an = **3,4 kg / hab./ an** (objectif = 5 kg / hab./ an)

Plastiques : 2 kg / hab./ an (objectif = 1,5 kg / hab./ an) OK

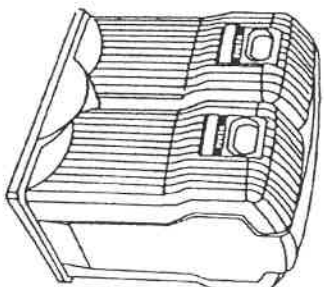
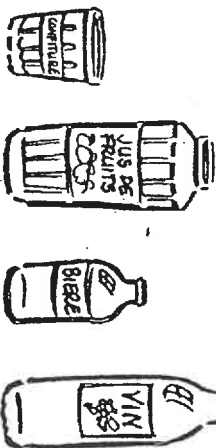
Acier & alu : 0,54 kg / hab./ an (objectif = 0,5 kg l'acier et 0,02 kg l'alu = 0,52 kg / hab./ an) OK

1998	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	TOTAL
Tonnage VERRE	36,07	14,67	29,46	22,56	27,32	34,42	28,97	33,74	33,63	27,95	13,73	29,74	332,26
PAPIERS / CARTONS													
Tonnage total						4,68	19,263	13,442	24,06	15,18	15,06	21,9	113,585
Impuretés : 5 %						0,234	0,963	0,672	1,203	0,759	0,753	1,095	5,679
TONNAGE TRAITE						4,446	18,3	12,77	22,857	14,421	14,307	20,805	107,906
Papiers						70%	85%	89%	83%	83%	76%	77%	80%
						3,112	15,56	11,35	18,92	11,966	10,874	16,019	87,801
Cartons						30%	15%	11%	17%	17%	24%	23%	20%
						1,334	2,74	1,42	3,937	2,455	3,433	4,786	20,105
benes à cartons de Fussy et Menejou-Salon											1,02	1,58	2,6
CORPS CREUX													
Tonnage total						1,93	2,77	2,69	3,31	3,51			14,21
Taux de REFUS : 6,25 %						0,121	0,173	0,168	0,207	0,219			0,888
TONNAGE TRAITE						1,809	2,597	2,522	3,103	3,291			13,322
Plastiques * = 75 %						1,357	1,948	1,892	2,327	2,468			9,992
Fer (acier + alu) = 20 %						0,362	0,519	0,504	0,621	0,658			2,664
Tetra = 5 %						0,09	0,13	0,126	0,155	0,165			0,666

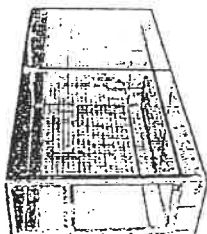
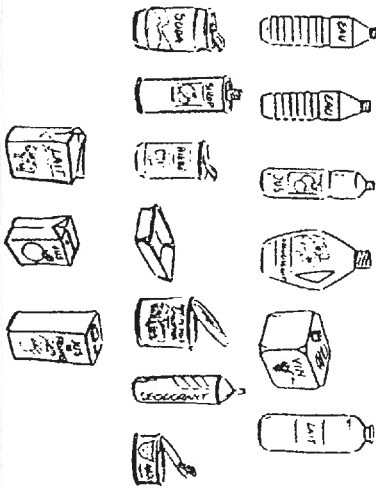
* : les Plastiques se composent comme suit : 55 % de PET, 6,7 % de PVC et 13,3 % de PEHD

JE DEPOSE DANS LES CONTENEURS ...

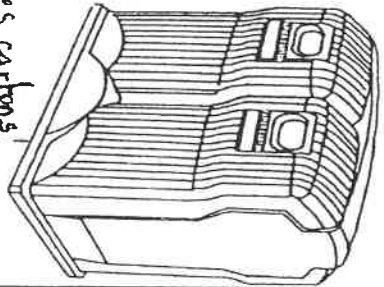
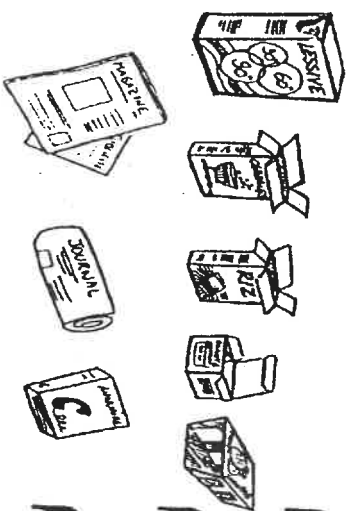
Bouteilles et pots en VERRE



 Bouteilles PLASTIQUES, Boîtes MÉTAL et BRICKS



Boîtes CARTON et JOURNAUX MAGAZINES



Pliez les cartons

Où sont-ils ?

**Route de Grangeneuve
Le Bourg
SAINT - PALAIS**

OPERATION RECENSEMENT DE LA POPULATION

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Mieux connaître chacun, c'est utile à tous !

Le recensement se déroule à partir du 8 mars 1999 en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion) ainsi qu'à Saint-Pierre-et-Miquelon.



POURQUOI UN RECENSEMENT ?

Le recensement est l'occasion unique de disposer d'une **photographie objective et actualisée de la société française**, dans sa diversité et dans son évolution.

Recenser la population, c'est d'abord la compter mais aussi la connaître dans toute sa diversité, pour mieux décider dans l'intérêt de tous.

Plus de 200 textes législatifs et réglementaires, principalement en matière d'organisation municipale, se réfèrent au dénombrement des habitants. Les informations démographiques recueillies serviront de base aux décisions qui concernent chacun de nous en matière de politique économique et sociale. Seule une bonne connaissance de la structure de la population permet de faire le point sur l'évolution de notre société et de prévoir les infrastructures nécessaires (écoles, maisons de retraite, routes, équipements sportifs, culturels, commerciaux, etc.) au niveau local, régional et national.

Les 2 objectifs du recensement



**Dénombrer la
population**



**Etablir les statistiques de base
de la population vivant en
France**

QUELLE EST LA PRATIQUE DES AUTRES PAYS ?

Tous les pays du monde ont besoin de compter leur population.

En Europe, la méthode du recensement classique est pratiquée par la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Autriche, l'Italie, la Grèce, la France, l'Espagne et le Portugal. D'autres pays, comme la Belgique, le Danemark et les Pays-Bas, utilisent les registres de population. L'Allemagne, quant à elle, privilégie le processus d'enquête par sondage.

QUEL EST LE CADRE JURIDIQUE ?

Parce que le recensement apporte une information utile à tous, **y répondre est obligatoire** pour chacun. Ne pas répondre, c'est s'exposer à une amende, selon la loi n° 51-711 du 7 juin 1951. De caractère réglementaire, le recensement respecte une procédure rigoureuse approuvée par la CNIL (Commission Nationale de l'Information et des Libertés). Chaque habitant répond aux mêmes questions.

Les réponses sont confidentielles et destinées à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), qui est seul habilité à les traiter, ceci de façon **anonyme**, sans les noms et les adresses.

Les informations recueillies servent uniquement à des fins statistiques et ne peuvent donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux.

HISTOIRE DU RECENSEMENT

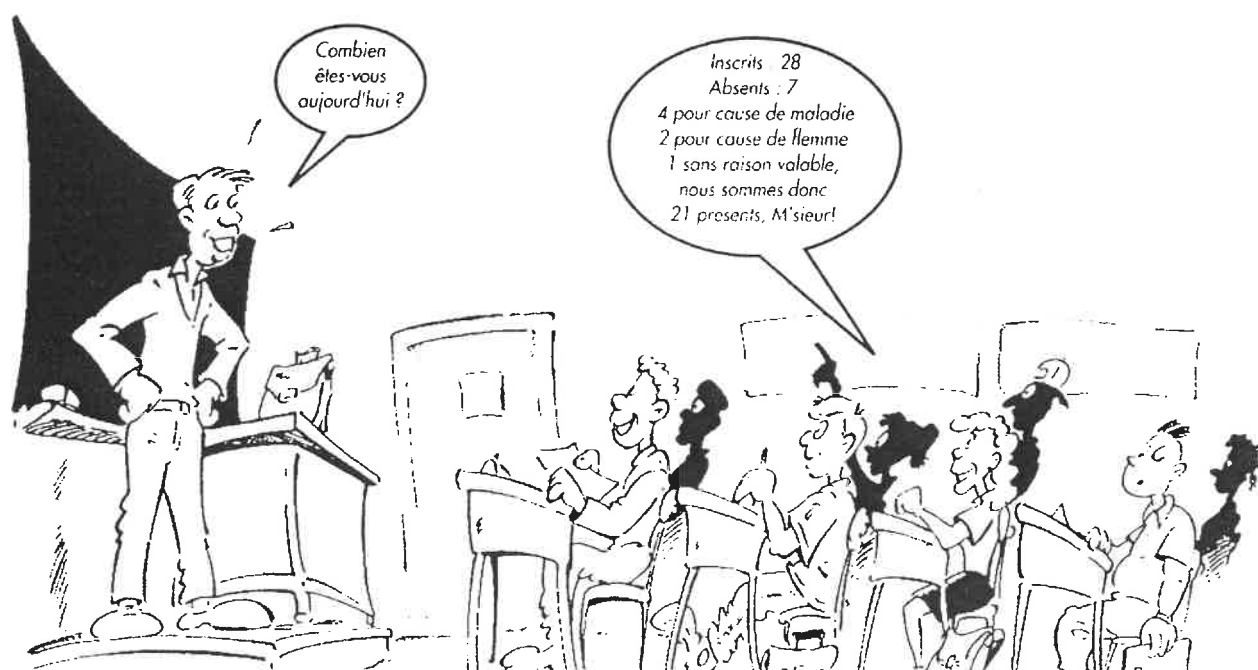
En France

Le 1^{er} recensement pratiqué dans une forme proche de celle que nous connaissons actuellement est décidé à la demande de Napoléon Bonaparte en 1801. On arrive à un total de 33 111 962 habitants.

Les derniers recensements ont eu lieu en 1954, 1962, 1968, 1975, 1982 et 1990.

En 1990, la population française représentait 56 615 155 habitants en France métropolitaine et 1 459 060 habitants dans les DOM.

Le recensement de 1999 sera le 33^{ème} recensement de la population.



MAIRIE DE ST PALAIS .



Ouverture du secrétariat

- tous les jours de 9h à 12h
- mardi et jeudi de 15h à 18h
- Permanence du Maire : lundi matin et samedi matin sur rendez-vous
- Permanence des adjoints : sur rendez-vous

Documents disponibles au secrétariat

DOCUMENTS	PIECES A FOURNIR
Pièces d'état civil	→ <i>Livret de famille</i> <i>ou</i> → <i>Carte d'identité</i>
Cartes d'identité et Passeport	→ <i>2 photos</i> → <i>Extrait d'acte de naissance</i> → <i>2 pièces justificatives de domicile</i> → <i>Imprimé à remplir en mairie</i>
Déclarations de perte de pièces d'identité	→ <i>Aucun document</i>

Demandes de permis de construire	→ Plan de situation → Plan de masse → Photos (volets paysagers) → Imprimé à remplir en mairie (4 exemplaires)
Demandes de certificats d'urbanisme	→ Imprimé à retirer en mairie
Cartes de séjour pour les étrangers	→ un justificatif de domicile → 3 photos → Imprimé à remplir en mairie
Certificats de domicile	→ Imprimé à remplir en mairie
Recensements militaires	→ Livret de famille → Imprimé à remplir en mairie
Inscriptions sur les listes électorales	→ Carte d'identité → Imprimé à remplir en mairie
Imprimés pour vente d'un véhicule	→ Carte grise du véhicule → Imprimé de cession du véhicule à retirer en mairie
Permis de conduire	→ Retrait possible en mairie → Possibilité de demande de duplicata : - Imprimé à remplir en mairie → Possibilité de Certificat médical : - Imprimé à remplir en mairie
Permis de chasse	→ Assurance → Timbres → Imprimé à remplir en mairie



INFOS PRATIQUES



Tarifs de location de la salle communale

	Habitants de la Commune	Habitants hors de la Commune
<i>A but lucratif</i>	500 Frs + élect	1290 Frs + élect
<i>Sans but lucratif</i>	300 Frs + élect	1030 Frs + élect
<i>Associations</i>	300 Frs + élect	1030 Frs + élect
<i>Banquets</i>	500 Frs + élect	1290 Frs + élect
<i>Vins d'honneur</i>	250 Frs + élect	526 Frs + élect
<i>Caution</i>	600 Frs	600 Frs
<i>Nettoyage</i>	200 Frs	200 Frs
<i>Barnum (Habitants de St Palais exclusivement)</i>	500 Frs	

Tarifs du cimetière

Cimetière :

→ Concession 30 ans	504 Frs
→ Concession 50 ans	756 Frs
→ Exhumation	420 Frs
→ Creusement de fosse	759 Frs

Colombarium :

→ Case 15 ans	765 Frs
→ Case 30 ans	1092 Frs
→ Case 50 ans	1638 Frs

Taxe d'assainissement

Le montant de la taxe d'assainissement est fixé à **7 Frs par M³ d'eau** sur la base de la consommation constatée par la SAUR l'année précédente.

Taxe de raccordement

Le montant de la taxe de raccordement au réseau d'assainissement est de :

- **2500 Frs** pour le raccordement des habitations existantes
- **12000 Frs** pour le raccordement des constructions neuves (ou la transformation de bâtiments existants en locaux d'habitation).

Transport Scolaire

Adresse : **Syndicat de Transport Scolaire**

2, rue de Commerce

18110 St Martin d'Auxigny

☎ : 02 48 64 11 88

☞ **46 enfants inscrits**

- Circuit interne Saint Palais Ecole primaire : **6 élèves**
- Transport Collège d'Henrichemont : **24 élèves**
- Ligne régulière Bourges – Gien : **16 élèves**

Pour l'année scolaire 98-99, le Conseil général a fixé le montant de la carte de transport scolaire à la somme de **300,00 Frs** par élève.

Garderie

La municipalité met un service de garderie à la disposition des enfants scolarisés à Saint Palais.

→ Jours d'accueil : *lundi, mardi, jeudi, vendredi*

→ Horaires ① : - matin : **de 7h30 à 9h**
- soir : **de 16h30 à 18h30**

→ Tarifs : - matin : **6 Frs**
- soir : **7 Frs**

Les Assistantes Maternelles

NOM	ADRESSE	TELEPHONE
Mme GILBERT	2, route du Rogerin	02 48 66 02 44
Mme HOCEINE	14, route de Grangeneuve	02 48 66 02 14
Mme MILLOUX	8, rue du Commerce	02 48 66 02 71
Mme PETITJEAN	Les Coutants	
Mme SARRAUD	11, route de Quantilly	

Cantine scolaire

Les repas sont fournis par la SEMIARC de Bourges. La livraison est assurée chaque jour par liaison froide.

Le prix du repas est facturé 17,20 Frs.

Madame Joëlle Desmoulières, employée communale, en assure la surveillance et la gestion.

Portage de repas à domicile

Ce nouveau service a été mis en place, depuis décembre 1998.

Les repas préparés par la SEMIARC sont livrés par un employé municipal.

Le prix du repas est facturé 29 Frs.

Pour tout renseignements, s'adresser en Mairie.

ECOLE PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 1998-1999, Le Groupe Scolaire accueille une soixantaine d'élèves répartis en 3 classes :

- | | | |
|--------------------------------------|---------------------------|-------------|
| ■ Classe maternelle | dirigée par Mme BEAUVAIS | : 22 élèves |
| ■ Classe Grande Section - C.P. - CE1 | dirigée par Mme PERRENNOU | : 21 élèves |
| ■ Classe CE2 - CM1 - CM2 | dirigée par Mlle JEANNOT | : 17 élèves |



Notre école s'apprête à vivre un grand changement dès la rentrée de Septembre.

En effet notre commune, comme beaucoup d'autres communes rurales, est déterminée à tout mettre en œuvre pour garder ce lieu essentiel à la vie d'un village qu'est l'école Publique.

Face à des données objectives d'effectifs, les communes de St Palais et de Quantilly ont donc décidé la création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal accueillant quatre-vingt cinq enfants pour la rentrée 1999.

Une répartition équitable des classes et des élèves sera réalisée :

- La Classe maternelle et celle de GS - CP resteront à St Palais
- La Classe de CE1 - CE2 et celle de CM1 - CM2 fonctionneront à Quantilly, occupant les structures actuelles
- la Classe libérée à St Palais permettra la réalisation d'une salle de psycho-motricité pour les enfants.

Cette organisation pédagogique ne peut qu'améliorer la scolarisation de chaque élève.

L'existence préalable d'une garderie et d'une cantine dans chacune des communes a facilité l'organisation.

Les budgets de fournitures scolaires, d'investissement en matériel pédagogique seront harmonisés.

Un transport scolaire (matin et soir) sera mis en place. Le coût de celui-ci est pris en charge par le Conseil Général du Cher.

Une personne (C.E.S.) assurera la surveillance et la sécurité des enfants pendant le transport et aux arrêts.

La création de ce R.P.I. contribuera certainement beaucoup à la prise de conscience de l'importance de l'école comme bien commun à préserver.



Pour tout renseignement complémentaire se renseigner auprès de :

Mme PERRENNOU - Directrice d'Ecole - 4 Rte des Reddes

☎ : 02-48-66-01-26

TENNIS SAISON 1998

Le nombre d'adhérents reste constant puisque durant la saison, **65 personnes** ont fréquenté le court de tennis .

Quelques rappels sont nécessaire en matière de **réservation**, qui ne peut s'effectuer **au delà de 6 jours** . Un exemple concret vous permettra de mieux comprendre .

Ex : *Aujourd'hui lundi, vous venez de jouer, vous avez la possibilité de réserver jusqu'au dimanche soir suivant, jamais au-delà.*

Cette procédure implique nécessairement la récupération de vos badges à la fin de chaque partie et la possibilité de choisir un nouveau créneau horaire .

La commission des sports se tient à votre disposition pour tous renseignements et vous souhaite une très bonne saison 1999 qui verra l'organisation du tournoi annuel .

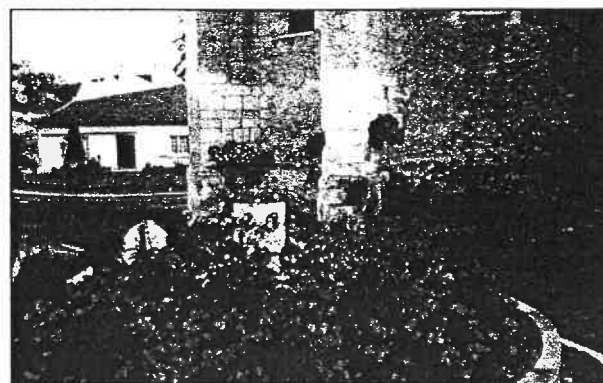
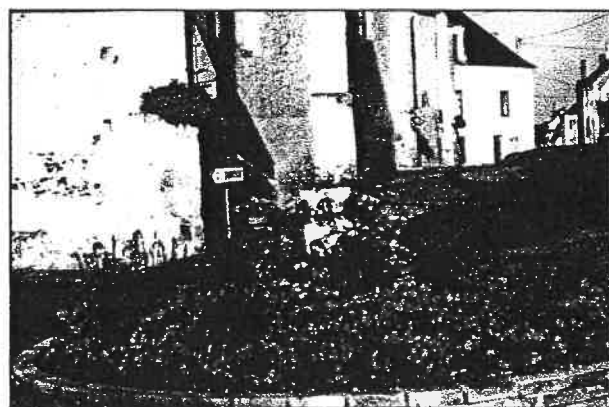


FLEURISSEMENT

Grâce à un climat très clément, au travail du personnel communal et du conseil municipal le bourg de Saint Palais a bénéficié en 1998 d'un fleurissement exceptionnel constitué de 1000 plans de fleurs environ.

Des idées nouvelles viendront étoffer l'embellissement de notre village en 1999 .

*Une remarque : Nous avons vu certaines fenêtre fleuries !
C'est un encouragement pour nous, merci !*



DECORATIONS DE NOËL

Au mois de décembre notre village avait pris un air de fête. La place de la Mairie brillait de mille lumières et une charrette de petits lutins, élaborée avec beaucoup de compétences par une habitante de St Palais, ravissait les regards .

En parcourant les rues du village, chacun rencontrait çà et là des petits sapins décorés.

Le Conseil Municipal tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette décoration.





BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les membres bénévoles de la Bibliothèque sont toujours heureuses de vous recevoir toujours plus nombreux.
En 1998, L'équipe s'est agrandie en accueillant :

Mme Guylène BANDIN et Mme Valérie CHOPINEAU



■ **Adhésion** : par famille pour l'année civile

- ◆ **15 F** : résidant à St Palais
- ◆ **25 F** : résidant autres communes



■ **Ouvertures** :

- ◆ **Lundi** : 18h30 - 19h30 (Mlle GOIN)
- ◆ **Mercredi** : 15h00 - 15h30 (Mmes BANDIN - CHOPINEAU - PERRENNOU)
- ◆ **Samedi** : 10h30 - 12h00 (Mmes CORMORECHE - CHOLLET)
- ◆ **Vendredi** : scolaires (Mlle GOIN)
- ◆ **Permanences** : samedi matin uniquement pendant Juillet - Août



■ Activités :

★ Prêts d'ouvrages : en 1998

- ◆ 777 prêts effectués par les **adultes**
- ◆ 1545 prêts effectués par les **enfants**

★ Expositions :

- ◆ 4-5 Avril 1998 : « Brins de Poésie »
- ◆ 12-13 Mai 1999 : Rabelais

★ Voyages :

- ◆ 5 Juillet 98 : Escapade à Aubusson : Visite de la maison du Tisserand et découverte du musée Ferrari.

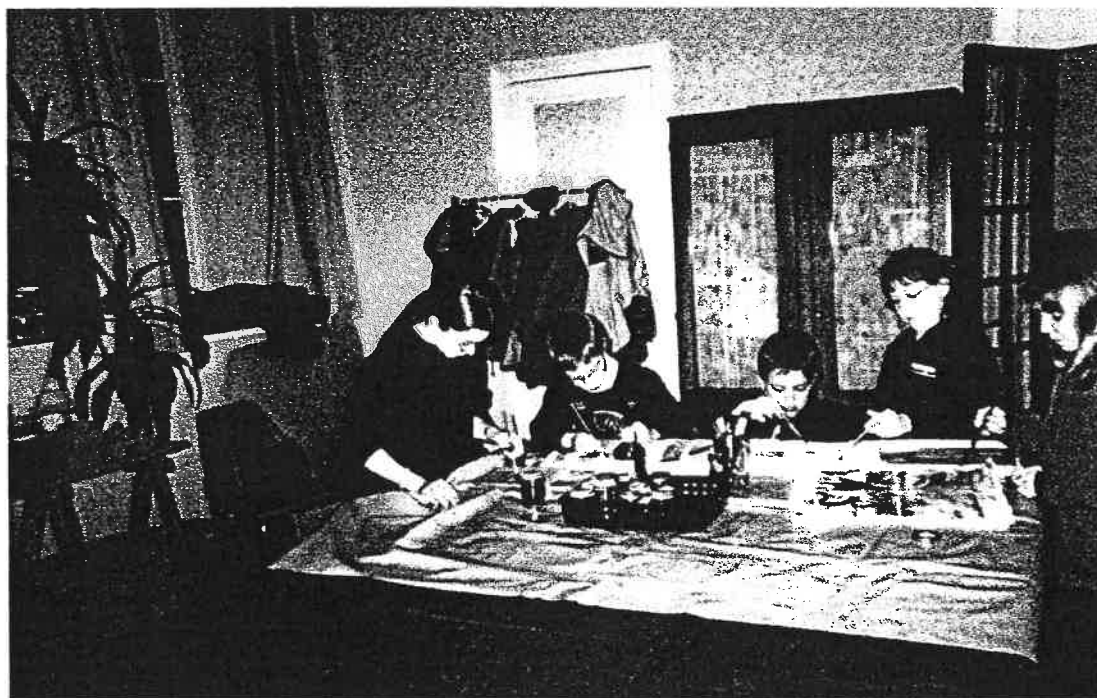


◆ 4 Juillet 99 : Une journée rabelaise vous est proposée : Musée de La Devinière - Abbaye de FONTEVRAUD - Château de MONCONTOUR (propriété Viticole)

Cette sortie est ouverte à tous : adhérents ou non - adhérents
Renseignements auprès de **Mme CORMORECHE Dominique**.

■ **Atelier :**

Les activités de l'Association s'étendent à un **atelier de peinture sur soie** animé par **Katia DUMONT** fonctionnant 2 fois par mois pendant les périodes scolaires .



Présidente : Anne-Marie PERRENNOU - 20 Rte des Reddes
Tél : 02-48-66-07-07

Trésorière : Dominique CORMORECHE - 10 Rte de Grangeneuve
Tél : 02-48-66-00-40

Secrétaire : Annette CHOLLET - Chemin St François
Tél : 02-48-66-00-14

ASSOCIATION FRATERNITE ST-PALAIS CALDARUSANCA

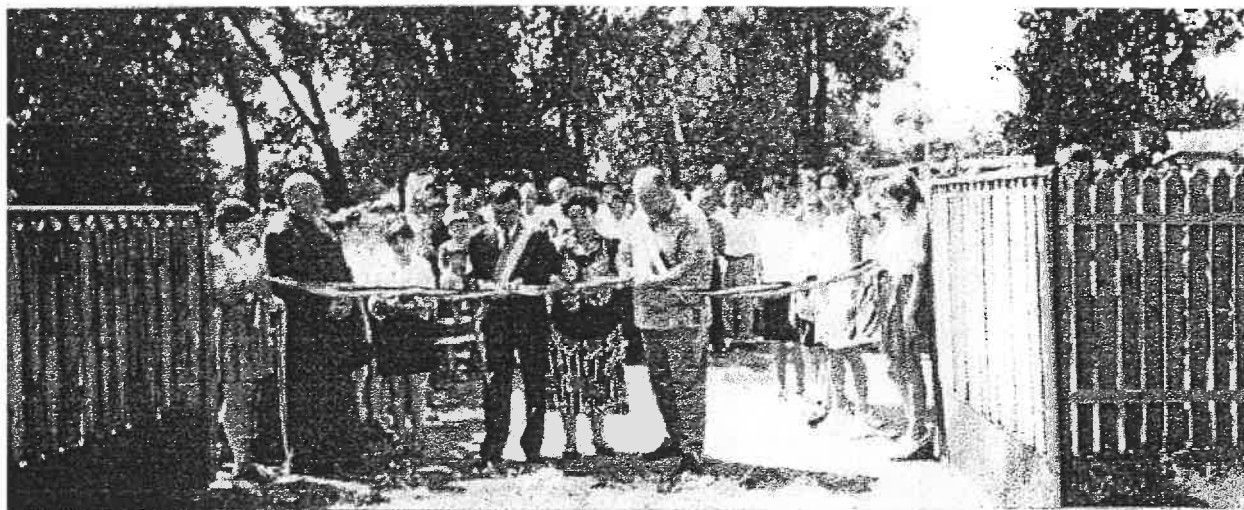
2 août 1998, voilà une date marquante pour les membres de l'Association qui se sont retrouvés ce jour là à Caldarusanca pour l'inauguration officielle de la Maison de la Fraternité et du cabinet médical, l'aboutissement de six années de travail et de coopération entre l'association de St-Palais et le Comité du village de Caldarusanca.

Les familles Blet, Durand, Pérrennou ainsi que R Gilardin et J P Fuscien représentaient la Commune et l'Association.

A 12 heures, devant une équipe de la télévision roumaine, les maires de Glodéanu et de St-Palais et Mme Marin, Présidente du comité coupaient les rubans bleu blanc rouge et bleu jaune rouge de l'inauguration. La cérémonie se poursuivait ensuite à l'intérieur du bâtiment avec une température de 38° et même la bénédiction du Pope n'arrivait pas à nous rafraîchir.

Après une distribution de médailles commémoratives offertes aux amis roumains, il était temps de se mettre à table et d'entamer un véritable festin à la roumaine et l'après-midi se terminait par un spectacle récréatif présenté par les enfants des écoles.

La soirée reprenait vers 19 heures avec cette fois un programme offert par le groupe protestant, un nouveau festin entrecoupé d'intermèdes musicaux de très haute qualité.



Pendant la pause, Mme Marin et Nora l'infirmière avaient présenté le cabinet médical, approvisionné régulièrement en médicaments par la Mutuelle Amitié Partage.

Ce cabinet fonctionne sous une forme mutualiste et en contre partie d'une faible cotisation, les adhérents bénéficient de consultations médicales gratuites et de médicaments gratuits.

Actuellement 250 personnes bénéficient de cette mutuelle et le nombre d'adhérents est en constante progression.

Ce fut un séjour marqué par l'amitié où chacun d'entre nous a pu apprécier l'hospitalité roumaine.

Le travail de l'association ne s'arrête pas là, grâce à M Guy Sainjon, nous avons fait connaissance d'un médecin qui nous fournira un échographe et un électrocardiogramme. Il s'agira d'acheminer et d'installer ce matériel au village et de mettre au point avec le médecin local, les conventions d'utilisation.

Toutes les personnes qui souhaitent nous aider dans cette action seront les bienvenues.

Le Président,
JJ Durand



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Septembre 1998

Lors de son assemblée générale, l'association décide de modifier ses statuts et adopte un nouveau nom :

« TOUS POUR L'ECOLE »

Désireuse de s'ouvrir d'avantage sur l'extérieur, elle veut accueillir parents d'élèves mais aussi anciens élèves, familles et amis, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à la vie de notre école.

Cette année, elle regroupe ainsi 47 familles adhérentes (25 en 1997-98) et est prête à accepter de nouveaux membres à tout moment.

Les réunions sont annoncées sur le panneau d'affichage de l'école et sont ouvertes à tout adhérent. Chacun peut venir soit pour participer activement, soit pour simplement s'informer.

La participation peut se présenter sous différentes formes : adhésion ; installation, tenue ou rangement des stands lors des diverses manifestations ; achats des fournitures en prévision d'une fête ; confection de plats... .

Si vous souhaitez rejoindre notre association, vous pouvez contacter les personnes responsables du bureau, dont voici la liste :

Présidente	Patricia NOLF	02 48 66 02 70
Vice-Présidente	Claire DUMAS	02 48 66 00 09
2 ^e Vice-Président	Renaud MANSUY	02 48 64 16 47
Trésorier	Didier NOLF	02 48 66 02 70
Trésorière Adjointe	Marilyne CHAT-FOREST	02 48 66 02 59
Secrétaire	Marie-France BRIFFA	02 48 64 13 38
Secrétaire Adjointe	Laurence RIGNAULT	02 48 64 28 51

RETROSPECTIVE DES MANIFESTATIONS

28 mars 1998

Participation au nettoyage de printemps le matin.
Carnaval l'après-midi. M. Carnaval, digne des géants légendaires, a été brûlé sous le soleil.

Pentecôte 98

Participation au marché de potiers en tenant la buvette communale.

Dimanche 28 juin 98

Kermesse. Cette année, le soleil est de la partie. Cela nous permet d'organiser cette après-midi conjointement avec la Commission des Sports (finale du tournoi de tennis).

1^{er} septembre 98

Assemblée générale.

6-7-8 novembre 98

4^{ème} bourse aux jouets organisée pour la première fois au Centre Communal. C'est un succès ! ... Rendez-vous l'année prochaine pour la 5^{ème}.

11 décembre 98

Spectacle de Noël présenté aux enfants par La Cicadelle.

18 décembre 98

Arrivée du Père Noël en calèche, distribution des cadeaux, goûter. Venue du photographe.

8 janvier 99

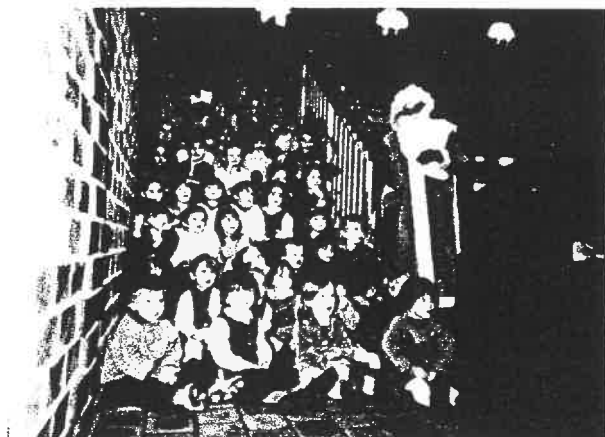
L'association convie tous ses adhérents à un apéritif afin de faire plus ample connaissance.

27 février 99

Carnaval. Après avoir escorté le poney conduisant une sorcière à son bûcher, les enfants se sont tous retrouvés au Centre Communal pour se restaurer et s'amuser.

Samedi 26 juin 99

Fête de l'école.



DISTRIBUTION DES BENEFICES A L'ECOLE

1995-96	9 000 F	soit 150 F en moyenne / enfant
1996-97	12 000 F	soit 200 F en moyenne / enfant
1997-98	19 000 F	soit 300 F/ enfant

L'Association finance les diverses sorties scolaires, l'achat des jouets pour Noël pour les cycles 2 et 3, ainsi que du matériel pédagogique qui ne peut que contribuer à l'éveil de nos enfants.

BILAN SIMPLIFIE 1997-1998

RECETTES		DEPENSES	
- Adhésions	1250,00 F	- Noël	1717,40 F
- Bourse aux jouets	2545,30 F	- Allocation cycle I	6869,77 F
- Calendriers	730,00 F	(classe Mme BEAUVAIS)	
- Photos Noël	517,00 F	- Allocation cycle II	4800,00 F
- Soirée crêpes	1709,45 F	(classe Mme PERENNOU)	
- Carnaval	1670,23 F	- Allocation cycle III	5700,00 F
- Tombola carnaval	728,30 F	- Dépenses de fonctionnement	978,77 F
- Photos carnaval	487,50 F		
- Kermesse	2495,10 F		
- Tombola kermesse	1841,00 F		
- Subvention municipale	3500,00 F		
- Marché des potiers	800,00 F		
- Reprise sur réserve	1792,06 F		
TOTAL	20 065,94 F	TOTAL	20 065,94 F



L'ASPTL attend de nouveaux membres pour continuer ses activités, car nous commençons à manquer de ferveur pour organiser nos manifestations.



Nous continuons les mêmes rendez-vous fidèles à notre tradition :

- ✪ Le Baby Foot qui vient d'avoir lieu avec peu d'équipes .
- ✪ Il y aura la **promenade VTT le 9 Mai 1999** ouverte à tous les habitants de la commune .
- ✪ Nous remplaçons le foot par un **concours de pétanque au mois de Juin.**
- ✪ Puis arrivera la **randonnée pédestre le 26 Septembre 1999.**
- ✪ Pour reposer les jambes, le **concours de Belote le 20 Novembre 1999.**

*Nous espérons accueillir beaucoup de monde pour toutes ces journées .
Notre avenir est entre les mains de Tous .*



Le Président

Guy HOURTZ

ASSOCIATION DU COMITE DE GESTION DU MARCHE DE POTIERS.

22 potiers ont participé en 1998 au marché de potiers et malgré les intempéries du samedi après-midi, ils ont vu avec satisfaction des milliers de visiteurs et sont repartis avec une recette moyenne d'environ 6000 F.

Le **Président Gilardin** s'était dépensé sans compter afin que ce weekend soit une réussite et ce fut le cas, aidé par une forte équipe de bénévoles.



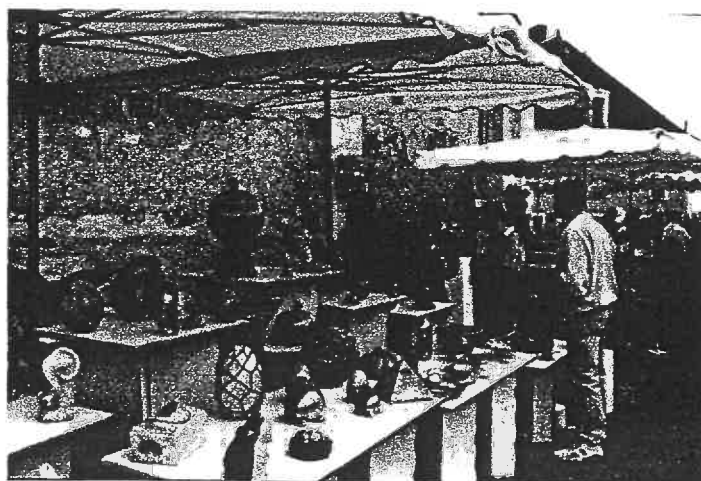
Pour 1999 : quelques changements , Mr Gilardin étant absent ce week-end du 22 et 23 mai, c'est Mr Fuscien qui assumera la Présidence.

Ce 5^{ème} marché s'annonce sous les meilleurs auspices puisque au 15 février on compte 35 potiers inscrits, c'est 10 de plus qu'en 1998. Il y a le signe de reconnaissance de la qualité du marché de St Palais.

Devant un tel engouement, il y a obligation de perfection dans l'organisation ; il n'est pas question de décevoir.

C'est pourquoi, l'Association compte fermement sur l'engagement d'un maximum de bénévoles, des bénévoles qui font la réussite des fêtes de nos villages.

Un appel sera fait par distribution dans les boîtes à lettres.



ATELIER - ACCUEIL - AMITIE - DYNAMISME



Le Club Accueil Amitié Dynamisme en action

Sans présentation mais dans la bonne humeur et l'amitié, notre club continue de fonctionner tous les **Mercredi de 14H à 17H, salle des Associations** : il est ouvert à tous !



Vous qui aimez coudre, broder, faire du crochet ou des petits travaux manuels,

Venez nous rejoindre !

L'EQUIPE

Bandin Jacqueline -
Deponge Jacqueline -
Desmoulière Jacqueline tél : 02-48-66-01-43
Gilbert Ginette -
Hautin Marie José -
Leclerc Anne Marie tél : 02-48-66-01-88
Leuglet Madeleine -

Chollet Marcelle
Desmoulières Solange
Gory Odette
Lelarge Paulette
Villepelet Madeleine

Savez-vous qu'il existe un club moto à St Palais ?

Fondé en 1995, se retrouvant chez Eric et Marie au Café du centre, le **MOTO CLUB CAMELEON** rassemble aujourd'hui **23 membres** dont la pratique de la moto reste le trait d'union.

Pas de ségrégation, pas de sexisme, motards et motardes, motos de tous types et cylindrées se retrouvent régulièrement et organisent de Mars à Octobre des sorties loisirs où convivialité, bonne humeur, solidarité sont de mise, à l'exception de tout velléité de performances.

Les points forts de 1999 :

- Concert au printemps à ne pas oublier
- Week-end découvertes (Normandie, Beaujolais, Vendée, Dordogne ...)
- Sorties sportives (Le Mans, Le Castelet, Magny-Cours)

Bref, tout un programme pour satisfaire toutes les envies

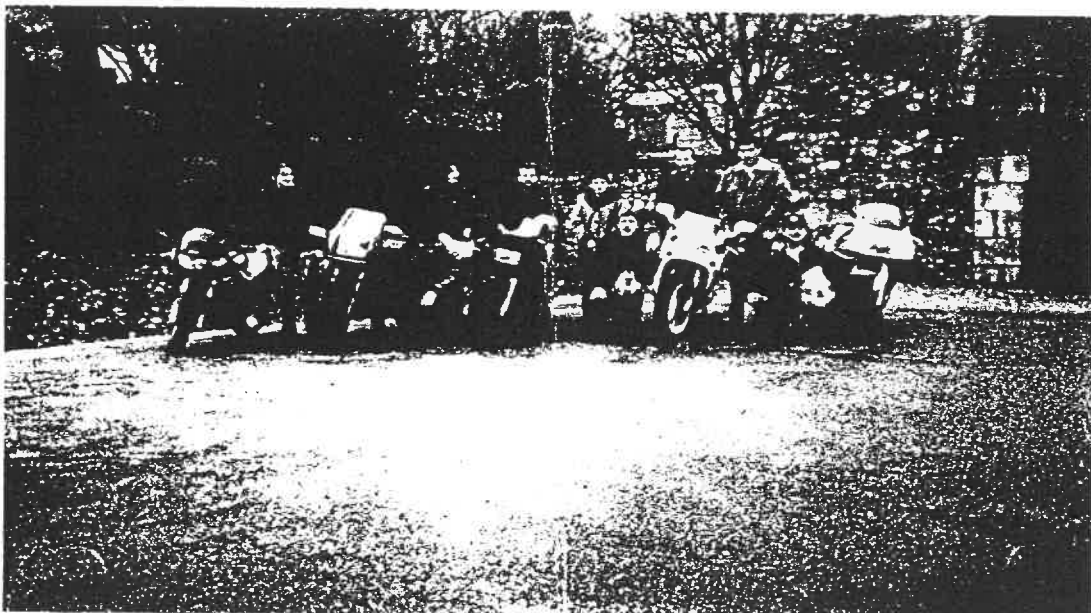
Siège social

MOTO CLUB CAMELEON

Chez Régis Desmoulières

Bois Communs

18110 ST PALAIS





ASSOCIATION LOCALE D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL DU CANTON DE ST MARTIN D'AUXIGNY

L'ADMR du canton de St Martin emploie une travailleuse familiale à temps plein et trois aide-ménagères à temps partiel.

Au cours de 1997, la travailleuse familiale et les aides-ménagères aux familles ont effectué 2255 heures d'intervention, ce qui représente :

- heures travailleuse familiale	1305	57,87 %
- heures aide-ménagères	950	42,13 %

27 familles du canton ont été aidées par l'ADMR en 1997.

La travailleuse familiale est diplômée d'Etat. Elle intervient pour seconder ou remplacer temporairement la mère ou le père de famille.

L'aide-ménagère aux familles, choisie en fonction de ses qualités et de ses compétences, accomplit les tâches ménagères.

Les familles aidées bénéficient d'une prise en charge par la CAF, la CPAM, la MSA ou autres caisses. Cependant, une participation leur est demandée en fonction de leurs revenus.



Gérée conjointement par la fédération départementale et les associations locales, **Domicile Services** s'adresse à toutes les personnes de moins de 70 ans qui éprouvent le besoin de se faire aider (ménage, repassage, garde-enfant de plus de 3 ans, ...). Tarif horaire en 1998 : 66,50F.



Le Kangouroule, dernier-né de l'ADMR, est une halte-garderie itinérante. Il stationne à la salle polyvalente de St Martin tous les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30 .28 enfants ont été inscrits en 1997 pour 445 heures.

Tarif horaire : 9F.



Tous les services de l'ADMR sont reconnus « **emplois familiaux** ». Ils sont déductibles par moitié des impôts sur le revenu.

L'association locale est gérée par des bénévoles qui participent à une action collective en fonction de leurs compétences et de leur temps disponible. L'ADMR est prête à accueillir toutes les personnes qui désirent se rendre utiles, aider les familles, rejoindre une équipe.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Mme FEVE	St Palais	02 48 66 01 42
Mme MARTIN	Menetou-Salon	02 48 64 85 44
Mr ANASTACIO	Vignoux sous les Aix	02 48 64 10 57
Mme RENARD	St Martin d'Auxigny	02 48 64 52 60
Mme GROUSSON	St Eloy de Gy	02 48 25 40 58
Mme DEPESEVILLE	Fussy	02 48 69 41 77

Délégation du Cher

SECOURS CATHOLIQUE

Pour trois années le slogan du S.G. est :

« LA FORCE DU DON »

* En France, 72000 bénévoles oeuvrent au sein du secours catholique. Ils ont pour mission :

- Détecter localement la pauvreté
- Accueillir, écouter, aider, accompagner des personnes en difficulté
- Permettre aux démunis qui le souhaitent de se prendre eux-mêmes en « main »
- Relever, dénoncer les injustices, les carences.

* Le secours catholique vit essentiellement de dons, et peut intervenir en cas d'urgence dans des situations de détresse et également apporter une aide internationale per l'intermédiaire du réseau **CARITAS**.

Dans le secteur paroissial se ST MARTIN qui comprend : Allogny, St Eloy, St Georges, St Martin, St Palais, Vasselay, une quinzaine de bénévoles essaie d'apporter, localement, aide et réconfort à des personnes en difficulté, afin qu'elles ne souffrent plus de la solitude, du froid, de la faim car :

DONNER c'est recevoir

DONNER c'est construire

DONNER c'est aimer

Si dans votre entourage vous connaissez des personnes qui se trouvent dans des situations difficiles, n'hésitez pas à téléphoner au **02-48-64-60-25** ou **02-48-64-51-66** ou **02-48-64-50-83** ou **02-48-66-00-27**

2, avenue du Général de Gaulle - 18000 BOURGES - tél : 02-48-69-00-65 - CCP 50-20 M
Association reconnue d'utilité publique



CPAM du Cher

INFO SECU ... INFO SECU ... INFO SECU

A 15 ans, enfin un examen qui donne le sourire ! ...

Votre caisse propose pour les jeunes de 15 ans, un examen bucco-dentaire gratuit chez le dentiste conventionné de votre choix.

Au cours de cet examen, le dentiste vérifiera l'état bucco-dentaire, pourra éventuellement faire des radiographie afin de dresser un bilan, et donnera des conseils en matière d'hygiène bucco-dentaire.

Tous les ans, jusqu'à son 18^{ème} anniversaire, votre enfant aura droit à cet examen annuel, suivi si nécessaire de soins complémentaires pris en charge à 100 % par l'assurance maladie.

Mieux vaut prévenir que guérir ! ... N'attendez pas que votre enfant ait mal aux dents.

En faisant soigner dès à présent une carie, il s'épargnera plus tard un traitement plus délicat, plus long, et plus coûteux.

Avoir de bonnes dents, un beau sourire, c'est important !



Votre nouvelle carte d'assurance maladie : VITALE

Vitale, c'est quoi ?

Une carte à puce qui va remplacer votre actuelle caret d'assuré social papier. Elle contient les mêmes informations et permet la prise en charge de vos soins et ceux de vos bénéficiaires.

Toutefois ce n'est pas une carte de paiement.

A quoi sert la carte VITALE ?

Elle devra être présentée aux professionnels de santé informatisés pour réaliser des feuilles de soins électroniques. Vos remboursements seront ainsi simplifiés car vous n'aurez plus à compléter les feuilles de soins et à les adresser à notre centre de paiement.

VITALE vous garantit le paiement rapide et régulier de vos prestations.

Quand la carte VITALE est-elle diffusée ?

Elle est diffusée progressivement, par centre de paiement au cours des mois de novembre et décembre 1998.

Comment la carte VITALE est-elle diffusée ?

Vous la recevrez par courrier à votre nom avec une lettre d'accompagnement, une attestation au verso, et un dépliant d'information.

Lisez attentivement ces documents.

Conservez précieusement l'attestation avec votre carte Vitale.



La SECU à votre porte ...

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Cher, représentés par Michèle MERCIER, déléguée conseil, vous accueille chaque lundi de 11 h à 12 h à la salle de justice de ST MARTIN D'AUXIGNY.

LES MEDECINS DE GARDE

Dimanche	7	MARS 99	VEDEL
Dimanche	14	MARS 99	MUSI
Dimanche	21	MARS 99	DUBREUIL
Dimanche	28	MARS 99	MOTAIS
Dimanche	4	AVRIL 99	ROBERT
Lundi	5	AVRIL 99	CORDEAU
Dimanche	11	AVRIL 99	PROVÖT
Dimanche	18	AVRIL 99	VEDEL
Dimanche	25	AVRIL 99	ROBERT
Samedi	1	MAI 99	CORDEAU
Dimanche	2	MAI 99	CORDEAU
Samedi	8	MAI 99	MUSI
Dimanche	9	MAI 99	MUSI
Jeudi	13	MAI 99	DUBREUIL
Dimanche	16	MAI 99	PROVÖT
Dimanche	23	MAI 99	DUBREUIL
Lundi	24	MAI 99	VEDEL
Dimanche	30	MAI 99	MOTAIS
Dimanche	6	JUIN 99	PROVÖT
Dimanche	13	JUIN 99	ROBERT
Dimanche	20	JUIN 99	MOTAIS

✱ Numéros de téléphone et adresses des médecins ✱

→ Dr CORDEAU : Le Chêne

18110 St Martin d'Auxigny ☎ : 02 48 64 62 00

→ Dr DUBREUIL : Route de l'Eglise

18110 Fussy ☎ : 02 48 69 31 47

Domicile : Les Buissons Blancs ☎ : 02 48 69 39 34

- **Dr MOTAIS** : 10 route de L'Eglise
18110 Fussy ☎ : 02 48 69 42 99
- **Dr MUSI** : 5 rue Liberté
18510 Menetou-Salon ☎ : 02 48 64 84 56
- **Dr PROVÖT** : 32 Route de St Palais
18110 St Martin d'Auxigny ☎ : 02 48 64 50 05
- **Dr ROBERT** : 5 rue Liberté
18510 Menetou-Salon ☎ : 02 48 64 83 72
- **Dr VEDEL** : Rue Berthauderie
18110 St Eloy de Gy ☎ : 02 48 25 40 00

*** CALENDRIER VACCINAL ***

Dès le 1^{er} mois : B.C.G

A partir de 2 mois :

Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Polio,
Haemophilus influenzae b
Hépatite B

1^{ère} injection

3 mois :

Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Polio,
Haemophilus influenzae b
Hépatite B

2^{ème} injection

4 mois :

Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Polio,
Haemophilus influenzae b
Hépatite B

3^{ème} injection

9 mois :

Rougeole précoce pour les enfants vivant en collectivité

12 mois :

Rougeole, Rubéole, Oreillons

16-18 mois :

Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Polio,
Haemophilus influenzae b
Hépatite B

*1^{er} rappel
4^{ème} injection*

Avant 6 ans :

B.C.G

6 ans :

Diphtérie, Tétanos, Polio *2^{ème} rappel*
Rougeole, Rubéole, Oreillons
Hépatite B *1^{er} rappel*

11 – 13 ans :

Diphtérie, Tétanos, Polio
Oreillons garçons non vaccinés et n'ayant pas eu la maladie
Rubéole pour les filles, en primo ou en revaccination
Epreuve tuberculinique suivie du B.C.G en cas de négativité
Hépatite B une injection de rappel si la vaccination a été complète

16 – 18 ans :

Diphtérie, Tétanos, Polio
Rubéole pour les filles non vaccinées
Epreuve tuberculinique suivie du B.C.G en cas de négativité

18 – 60 ans :

Tétanos, Polio tous les 10 ans
Rubéole pour les femmes non vaccinées jusqu'à 45 ans
Hépatite B

Après 70 ans :

Tétanos, Polio (primo – vacc ou rappel)
Vaccination antigrippale annuelle

ARTISANS – COMMERÇANTS
DE
SAINT PALAIS

- | | |
|--|----------------|
| ★ Madame FOURRICHON
« Café du Pic » | 02 48 66 02 07 |
| ★ Monsieur WIEBEL
Auberge de la Choardièrre | 02 48 66 02 78 |
| ★ Monsieur et Madame VOIJON
Café – Boulangerie – Le Bourg | 02 48 66 01 16 |



- | | |
|--|----------------|
| ★ Monsieur Christian CHAVOT
Peinture – Route de St Martin | 02 48 66 00 31 |
| ★ Monsieur Julio CRAVEIRO
Isolation thermique et phonique, cloisons
Route de St Martin | 02 48 66 00 06 |
| ★ EARL de l'Aujonnière
Corinne & Alain LAROCHE | 02 48 66 01 93 |
| ★ Monsieur Gilles SAINJON
Transporteur – Chemin St François | 02 48 66 01 18 |
| ★ Monsieur Bruno LEBAS
Peinture – placoplâtre
Les Bouquets | 02 48 66 02 39 |
| ★ Monsieur Arthur TORRES
Peinture, papiers peints, faïence, parquet ...
Les Reddes | 02 48 66 03 21 |

COMMERCANTS DE PASSAGE.

- ★ « Boutique de Marie » (Maison THINAT)
Vêtements
Vendredi
- ★ Monsieur BOISSELET
Epicier
Vendredi après-midi
- ★ Monsieur CHOFFE
Poissonnier
Jeudi 19 H



MARCHE DU SAMEDI.

- ★ Monsieur AMIOT
Charcutier
- ★ Monsieur Patrick MEREUX
Vêtements (le 3^{ème} samedi du mois)
- ★ Monsieur Fabrice PINTENAT
Fromages de chèvre
- ★ Madame MAURIN
Produits fermiers
- ★ Monsieur SAUVAGE
Jardinage (produits et plants)

ETAT CIVIL.



NAISSANCES : 4

RIOUX	Ferdinand	18-02-1998
SOCHET	Paul	18-08-1998
TURPIN	Florian	29-12-1998
VARENNE	Lucie	10-09-1998

DECES : 6

CHOLLET	Georges	20-05-1998
GAILLARD	Didier	31-03-1998
GUERIN	Lucien	26-01-1998
LEBLOND	Marcel	10-10-1998
SENNEDOT	Louis	27-10-1998
SZOTOWSKI	Stefan	25-02-1998

MARIAGES : 5

ARMAND Gilles	et	CHEVRETE Christelle	22-08-1998
BANDIN Frédéric	et	RALU Guylène	10-08-1998
GONNET Philippe	et	de FROISSARD BROISSIA Laure	07-03-1998
MASSOT Serge	et	SUPKOVA Martina	16-02-1998
PLISSON Ludovic	et	DEBEAUNE Anne	01-08-1998

LIGNE RÉGULIÈRE N° 20₇ - ARGENT - BOURGES

Transporteur : CARIANE Centre, 11 route de Bourges, 18220 LES AIX D'ANGILLON

Date d'effet du contrat : 1er septembre 1998

Durée du contrat : 7 ans

HORAIRES SUSCEPTIBLES DE LEGERES MODIFICATIONS

ARRETS	ARGENT - BOURGES				BOURGES - ARGENT				
	LMJVMcSa	LMJVMcSa	LMJVMcSa	LMJVMcSa	LMJVMcSa	LMJVMcSa	LMJVMcSa	LMJVMcSa	LMJVMcSa
	1 2	3 (*)	1 2 (*)	3 (*)	1 2 (*)	1 2 (*)	1 2 (*)	3 4 (*)	5 (*)
ARGENT Mairie	/	/	/	12 h 30	/	/	/	/	19 h 55
Stop	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Station	/	/	/	/	/	/	/	/	/
AUBIGNY Collège	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Gendarmerie	/	/	/	12 h 40	/	/	/	/	19 h 45
ENNORDRES La Surprise	/	/	/	12 h 50	/	/	/	/	19 h 40
LA CHAPELLE d'ANGILLON La place	/	/	/	12 h 55	/	/	/	/	19 h 35
IVOY LE PRE Atribus	/	/	/	13 h 00	/	/	/	/	19 h 30
MERY ES BOIS Eglise	/	/	/	/	/	/	/	/	/
HENRICHEMONT Collège	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Place	/	/	/	13 h 08	/	/	/	/	19 h 25
ACHERES	/	/	/	/	/	/	/	/	19 h 20
ST PALAIS Pic Montaigu	/	/	/	/	/	/	/	/	19 h 15
MENETOU SALON Eglise	6 h 55	8 h 00	13 h 18	13 h 18	13 h 03	13 h 08	18 h 03	19 h 10	19 h 10
QUANTILLY Place	7 h 00	8 h 05	13 h 23	13 h 23	12 h 57	13 h 02	17 h 57	19 h 04	19 h 04
Noyers	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Foyards	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Crots de Veaux	/	/	/	/	/	/	/	/	/
ST PALAIS Giraudons	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Place	7 h 05	8 h 10	13 h 28	13 h 28	12 h 53	12 h 58	17 h 53	19 h 00	19 h 00
QUANTILLY Concurrence	/	/	/	/	/	/	/	/	/
ST MARTIN Gendarmerie	7 h 10	8 h 15	13 h 33	13 h 33	12 h 48	12 h 53	17 h 48	18 h 55	18 h 55
ST GEORGES s/M. Hôtel	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Atribus	7 h 12	8 h 17	13 h 36	13 h 36	12 h 43	12 h 48	17 h 43	18 h 50	18 h 50
La Pointe	/	/	/	/	/	/	/	/	/
FUSSY Atribus (*)	/	8 h 25	13 h 40	13 h 40	12 h 35	12 h 40	17 h 35	18 h 42	18 h 42
BOURGES Alain Fournier	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Victor Hugo	/	/	/	/	/	/	/	/	/
La Salle	/	/	/	/	/	/	/	/	/
J. Verne	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Général de Gaulle (*)	/	8 h 30	13 h 45	13 h 45	12 h 30	12 h 35	17 h 30	18 h 37	18 h 37
SNCF	7 h 30	8 h 35	13 h 50	13 h 50	12 h 23	12 h 30	17 h 25	18 h 32	18 h 32
Nation	/	/	/	/	12 h 18	12 h 23	/	18 h 25	18 h 25
Gare routière	7 h 35	/	/	/	12 h 15	12 h 20	17 h 18	18 h 22	/
Nation (*)	/	8 h 45	13 h 57	13 h 57	/	/	17 h 15	/	/

¹ Toute l'année (périodes scolaires + vacances scolaires)

² Ne fonctionne pas du 14 juillet au 15 août

³ Fonctionne toute l'année, y compris du 14 juillet au 15 août

(*) Service urbain (Fussy - Général de Gaulle - Nation)

⁴ Dessert HENRICHEMONT en période scolaire

LIGNE RÉGULIÈRE N° 20 ARGENT - BOURGES
Transporteur : CARIANE Centre, 11 route de Bourges, 18220 LES AIX D'ANGILLON
Date d'effet du contrat : 1er septembre 1998
Durée du contrat : 7 ans
HORAIRES SUSCEPTIBLES DE LEGERES MODIFICATIONS

	ARGENT / BOURGES							BOURGES / ARGENT						
ARRETS	L			LMJVM		Sa	Me	Sa		LMJV		V		Sa
	1 2	1 2	1 2	1	1		1	1	1	1	1	1 2	1 2	1
ARGENT Mairie	/	6 h 20	/	6 h 05	/	/	13 h 40	/	13 h 30	/	19 h 45	19 h 30	/	13 h 15
Stop	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Station	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
AUBIGNY Collège	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Gendarmerie	6 h 45	6 h 45	6 h 45	6 h 15	/	/	13 h 30	/	13 h 20	/	19 h 35	19 h 15	19 h 15	13 h 05
ENNORDRES La Surprise	/	6 h 55	/	6 h 25	/	/	13 h 25	/	13 h 15	/	19 h 25	/	/	/
LA CHAPELLE d'ANGILLON La place	/	7 h 05	/	6 h 30	/	/	13 h 20	/	13 h 10	/	19 h 20	19 h 05	/	12 h 55
IVOY LE PRE Abribus	/	/	/	6 h 35	/	/	13 h 15	/	13 h 05	/	19 h 15	/	/	/
MERY ES BOIS Eglise	/	/	/	/	6 h 40	13 h 05	/	13 h 05	/	19 h 05	/	/	/	/
HENRICHEMONT Collège	/	/	/	/	/	12 h 55	/	/	/	/	/	/	/	/
Place	/	/	/	6 h 45	/	/	13 h 10	/	13 h 00	/	19 h 05	/	/	/
ACHERES	/	/	/	6 h 55	/	/	13 h 00	/	12 h 50	/	18 h 55	/	/	/
ST PALAIS Pic Montaigu	/	/	/	/	6 h 55	/	12 h 55	/	/	18 h 50	/	/	/	/
MENETOU SALON Eglise	/	/	/	/	/	12 h 45	/	/	/	/	/	/	/	/
QUANTILLY Place	/	/	/	/	/	12 h 40	/	/	/	/	/	/	/	/
Noyers	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Foyards	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Crots de Veaux	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
ST PALAIS Giraudons	/	/	/	/	7 h 00	/	/	/	/	18 h 45	/	/	/	/
Place	/	/	/	/	/	/	12 h 50	12 h 50	/	/	/	/	/	/
QUANTILLY Concurrence	/	/	/	7 h 00	/	/	12 h 45	/	/	18 h 40	/	/	/	/
ST MARTIN Gendarmerie	/	/	/	/	/	/	12 h 40	12 h 45	/	18 h 35	/	/	/	/
ST GEORGES s/M. Hôtel	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Abribus	/	/	/	/	/	/	12 h 35	/	12 h 40	/	/	/	/	/
La Pointe	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
FUSSY Abribus (*)	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
BOURGES Alain Fournier	7 h 20	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	18 h 25	/	/
Victor Hugo	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
La Salle	/	/	7 h 20	/	/	/	/	/	/	/	/	/	18 h 25	/
J. Verne	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Général de Gaulle (*)	/	/	/	/	/	12 h 25	12 h 25	12 h 30	12 h 30	/	/	/	/	/
SNCF	/	7 h 30	7 h 25	/	/	12 h 20	12 h 20	12 h 25	12 h 25	/	18 h 20	/	18 h 20	/
Gare routière	/	7 h 35	7 h 30	7 h 35	7 h 35	12 h 15	12 h 15	12 h 15	12 h 15	18 h 15	18 h 15	/	18 h 15	12 h 05

(*) Fonctionne en périodes scolaires

(*) Service d'internes (fonctionne également les jours de rentrée scolaire)

(*) Service urbain (Fussy - Général de Gaulle - Nation)

